

CLERMONT-FERRAND

LA COMÉDIE ENTRE EN GARE



**Le nouvel établissement scolaire
de l'agglomération clermontoise**

Un "lycée-parc" sur trois plateformes



Lycée Roger Claustres - Clermont-Ferrand

Opération en conception-réalisation - Bâtiment d'internat modulaire de 252 lits
Architecte : CRR Architecture
Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Auvergne

Imaginer, construire, rénover, développer, maîtriser, préserver, c'est notre métier...

Eiffage Construction Auvergne se distingue par la diversité de ses compétences et de ses expertises. Des travaux services aux grands projets, de la conception à la construction, nos équipes s'engagent et accompagnent clients publics et privés dans leurs projets.



Eiffage Construction Auvergne
9 rue de Cataroux - CS 80723
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 98 06 50
www.eiffageconstruction.com



Le Nouveau Monde - Clermont-Ferrand

Opération de 220 logements - 8 bâtiments
Architecte : Atelier 4
Maître d'ouvrage : Eiffage Immobilier Centre-Est

Innovations, solutions énergétiques, finitions qualitatives.

Eiffage Immobilier veut garantir votre satisfaction en vous offrant bien plus que son savoir-faire de constructeur-promoteur, une forte capacité d'innovation pour vous proposer un habitat plus confortable et économique avec une démarche environnementale et de performance énergétique ambitieuse.



Eiffage Immobilier Centre Est
9 rue de Cataroux - CS80723
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 98 06 60
www.eiffage-immobilier.fr

Résidence Indigo

à Clermont-Ferrand
33, rue Chevreul - Quartier CHRU

15 appartements du T1 au T3 de 40 à 64 m².

Terrasses, jardins, garages, parkings. Emplacement agréable à deux pas du tramway, des commerces, des facultés et du CHRU.

Zone QPV. Achat résidence principale sous conditions de ressources.

TRAVAUX EN COURS

Possibilité TVA 5,5%*



PROCHAINEMENT

NOUVEAU PROGRAMME

NOS PROGRAMMES SONT ÉLIGIBLES À LA LOI PINEL

Prêt à Taux Zéro%

L'ÉTAT VOUS AIDE À ACHETER VOTRE PREMIER LOGEMENT

Résidence les Jardies

à Clermont-Ferrand
10, rue Montpela Bujadoux - Quartier Salins

31 appartements du T2 au T5 de 47 à 145 m².

Terrasses, jardins, garages, expo sud. Emplacement privilégié en centre-ville.

LA MARQUE DE QUALITÉ, PAS DE LA QUANTITÉ

22 ans de créativité immobilière



171, Bd Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand
04 73 28 37 00
www.itineris-building.fr



SOMMAIRE

P 4 PROFESSION ARCHITECTE

P 6 BRÈVES

Actualités

Clermont-Ferrand :

P 12 LA COMÉDIE ENTRE EN GARE

P 22 UN "LYCÉE-PARC"

P 24 PATRIMOINE : L'ÉCOLE DE POLICE

P 27 SAVOIR-FAIRE : LA TERRE CRUE

P 28 À NOS LECTEURS



AUVERGNE ARCHITECTURES

Edition :

Ordre des Architectes Région Auvergne
7 rue Colbert / 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 93 17 84 / Fax 04 73 93 17 22
Mail : ordre@archi-auvergne.org - www.archi-auvergne.org

Directeur de la publication : Bruno Reyne

Rédacteur en chef : Roland Ondet

Comité de rédaction :

Jean-Claude Collet, Christine Descœur, Hervé de Bussac
Joëlle Lechuga, Claude Maitrias, Anne Montrieul

Rédaction : Denis Couderc, avec Dominique Machabert
et Christophe Laurent

Régie publicitaire : Projective groupe
Marie Mascré, tél. 04 73 93 30 37
regiepub@projective-groupe.fr

Réalisation : PG Publicité, pgpublicite@yahoo.fr

Impression : Typocentre

Dépôt légal 3e trimestre 2016 – ISSN : 1240 - 2486

Crise de la quarantaine :

En pleine crise de la quarantaine, l'architecte et sa compagne, l'Architecture, se retrouvent bousculés, tiraillés, fatigués par le nombre des années. L'un et l'autre peinent à séduire. Ils ont du mal à retrouver l'envie et le désir qu'ils ont su susciter il y a quelques années. Lorsque l'on assimile l'Architecture à la banalité et à la monotonie répétitive des périphéries de villes, l'architecte lui se retrouve de plus en plus pauvre et esseulé. La réforme territoriale qui s'impose à nous ne fait qu'accentuer cet état de fait. L'un et l'autre cherchent un second souffle.

Et voilà qu'à l'aube de 40 années de loi sur l'architecture, naît le 29 juin 2016 la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine dite loi CAP. Ils n'y croyaient plus. Bonheur retrouvé, sourires enjoués, ils peuvent enfin s'égayer, séduire et s'exprimer.

Plus que jamais les réformes engagées par cette loi, doivent nous interroger sur notre métier, notre place dans la société, notre production et notre avenir. L'Architecture qui nous échappait un peu plus chaque jour doit réveiller l'esthète qui est en nous. Les multiples pratiques de notre métier doivent être réinterrogées. L'admiration et la convoitise que porte le public à notre égard doivent nous conforter dans la nécessité d'affirmer l'Architecture d'utilité publique et l'architecte en tant que créateur.

Plus question de rester seul.

L'Architecture à besoin de chacun de nous, ensemble. Nous devons sortir de nos agences, faire profiter de notre expertise à tous les niveaux de la société. Notre engagement personnel, qu'il soit associatif, politique ou culturel est devenu une nécessité, un devoir. Nous devons être là où l'on nous attend mais où nous sommes absents aujourd'hui. Depuis les bancs de l'école jusqu'aux strapontins l'Architecture a une place à occuper. Finie cette solitude pesante qui nous fait oublier que nos savoirs et nos expertises sont autant de trésors cachés. Nous devons montrer notre savoir faire mais surtout le faire savoir.

Car qui mieux qu'un architecte peut narrer l'histoire, petite ou grande, de la construction?

Bruno REYNE, président de l'Ordre des Architectes d'Auvergne

Conseil régional de l'Ordre des architectes

DANS SES NOUVEAUX MURS

Le Conseil régional de l'Ordre est installé depuis le 1^{er} mars 2016 dans son nouveau siège au 7 de la rue Colbert, près de la place de Jaude à Clermont-Ferrand.

Les 300 m² où logent le Conseil régional de l'Ordre, le centre de formation ArchiForm et la Maison de l'Architecture Auvergne se situent au rez-de-chaussée d'un immeuble réalisé de 1959 à 1963 par Valentin Vigneron. Ils abritèrent alors son agence d'architecture, précédemment installée au n°3, de même que son appartement. En fait, Vigneron fut l'architecte de la plupart des immeubles de la rue Colbert, dont l'ancien hôtel Le Colbert au n°19, avec ses six étages disposés en retrait.

Lauréat de l'appel d'offres restreint lancé aux jeunes architectes de la région pour l'aménagement du nouveau siège de l'Ordre, Grégory Lacoste était "parrainé" pour cette opération par Jean-Paul Cristina. Les bureaux des personnels et le secrétariat donnent sur la rue ; les deux grands espaces de réunion et de réception, à l'ar-

rière, sont les plus marqués par la "patte Vigneron", avec des structures apparentes et des voûtes en béton trouées de pavés de verre. Ceux-ci fournissent un éclairage naturel à la salle du Conseil et à la salle de réunion-réception dédiée notamment à la formation ; chacune est traitée dans une dominante de couleur au sol, verte ou bleue, mais le maître mot pour l'ensemble de l'opération a été la sobriété. D'autre part, le béton brut ayant les défauts de ses qualités, un équipement d'isolation phonique doit venir finaliser l'aménagement de ces espaces. Objectif prioritaire, l'accessibilité va être complétée par l'installation d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite. Bilan de l'architecte : « J'ai apprécié la démarche de faire appel à des jeunes : cela met "le pied à l'étrier" et j'en retire une certaine fierté. » Pour Flavien Bonnicel, conseiller or-

dinal en charge du dossier, « même s'il n'était pas facile pour un jeune confrère d'exposer son travail à la critique, si souvent acerbe, de l'ensemble de ses confrères régionaux, Grégory Lacoste a su livrer un chantier qui reçoit un accueil plutôt favorable de la profession. Quelques points de détails restent à régler pour permettre une utilisation optimale de ce nouvel espace dédié à notre profession. »



Photos : Christian Caignol



Photos : Christian Caignol



Maison de l'architecture ATELIERS EN MILIEU SCOLAIRE

L'année scolaire qui s'achève a vu se renouveler l'action d'architecture et d'urbanisme menée dans une dizaine de collèges et lycées d'Auvergne. Des professionnels sont venus prêter main-forte à des enseignants volontaires au sein de leurs classes, sur le même thème du refuge déjà exploré l'année dernière.

Des prix régionaux ont été attribués.

Pour les plus jeunes, le lauréat est le groupe du dispositif pour les jeunes voyageurs du collège Louise Michel, à Maringues, 63 (enseignant : Olivier Dufraisse, architecte : François Laproncière *photo 3*).

Pour les lycées, deux lauréats ex-aequo : la classe de 3^e prépa pro du LEA-EREA De Lattre de Tassigny, à Romagnat, 63 (enseignant : Philippe Juillard ; architecte : Graziella Monteil *photo 1*) ; et les 1^{ère} et 2^e années ULIS du lycée polyvalent Emmanuel Chabrier, à Yssingeaux, 43 (enseignant : Marc Deplat ; architecte : Lætitia Belala *photo 2*).



EXPO ITINÉRANTE

"L'architecture du XX^e siècle en Auvergne" a déjà fait plusieurs étapes depuis un an ; elle sera du 27 juin au 23 juillet à La Bourboule (les Grands thermes) ; du 9 au 30 septembre à Vichy (médiathèque Valéry Larbaud) ; du 4 au 28 octobre à Cunlhat (médiathèque). En 2017, elle sera présentée à Moulins, Issoire et Riom.

Cette exposition tous publics est diffusée gratuitement sur le territoire régional.

Présentation et conditions de prêt sur le site

<http://www.ma-lereseau.org/auvergne/agenda/>

VISITES DE CHANTIERS

Après le pôle d'interprétation archéologique de Gergovie (Sycomore architectes), sont prévues les visites du complexe de logements Le nouveau monde, à Clermont (Atelier 4 architectes) et la 2^e tranche d'Urbalad, centre d'innovation technologique de Michelin, à Ladoux (Chaix & Morel et associés architectes).

ARCHI & TOILE 2016

De nouvelles séances auront lieu à l'automne, salle Georges Conchon à Clermont-Ferrand, sur les thèmes et aux dates suivants : Vertiges d'architecture le vendredi 21 octobre, Architectures et traditions le vendredi 4 novembre, Architectures du silence le vendredi 18 novembre, et enfin Robert Mallet-Stevens, architecte du renouveau, le vendredi 2 décembre



Pour tous contacts, réservations et informations

Laurence de Bussac, Maison de l'Architecture Auvergne

7 rue Colbert

63000 Clermont-Ferrand

Tél. 09 61 56 31 80

maison.architecture.auvergne@orange.fr



Michel Habouzit, administrateur délégué du journal La Montagne, remet à Gala Renaud pour son époux, à titre posthume, la médaille de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur (photo : Thierry Nicolas).

Hommage posthume MICHEL RENAUD FAIT CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

« Les barbares l'ont tué. Hélas pour eux, ils n'ont pas pu détruire notre famille. » Ainsi s'exprimait Gala Renaud, accompagnée de leur fille Vassilissa, après avoir reçu pour son époux Michel, tué le 7 janvier 2015 au journal *Charlie Hebdo*, la médaille de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

La cérémonie se déroulait le 14 décembre dernier dans les locaux du journal *La Montagne*, en présence de nombreux amis et personnalités. La revue *Auvergne Architectures*, à laquelle Michel collabora de 1990 jusqu'à sa mort, était représentée par Bruno Reyne, président du Conseil régional de l'Ordre des architectes, et Roland Ondet, rédacteur en chef (voir *Auvergne Architectures* n° 65).

Concours AJAP

LA JEUNE CRÉATION CLERMONTOISE DISTINGUÉE

Parmi les 20 lauréats du concours 2016 des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP), deux sont reliés à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand : l'Atelier de l'Ourcq (Pantin, 93) de Félix Mulle, architecte et enseignant, et l'agence Antoine Dufour architectes (Paris & Clermont-Ferrand), d'Ayméric Antoine et Pierre Dufour, anciens élèves. Depuis 1980, le concours national des AJAP, organisé par le ministère de la Culture, récompense tous les deux ans des jeunes professionnels. Chaque candidature s'appuie sur un album de présentation d'une palette de projets innovants, parfois expérimentaux ou décalés, mais qui s'attachent toujours à promouvoir l'architecture, la qualité de la construction et du cadre de vie.

Par l'édition d'un catalogue et la réalisation d'une exposition itinérante des travaux des lauréats au cours des deux années suivantes, en France et à l'étranger, le concours AJAP soutient ces jeunes architectes et paysagistes afin de favoriser leur accès à la "grande commande". Rendez-vous, donc, courant 2017 à l'ENSACF pour apprécier le travail des lauréats, d'ici et d'ailleurs !



Extrait de l'album de Félix Mulle : transformation d'un local commercial en habitation et extension sur cour, Paris XVII^e (architecte Atelier de l'Ourcq, paysagiste Thierry Padoan, 2014)



Photo : Alain Leprince

Fauteuil Hannang Chair 1, de Teruaki Ohashi (1985)



Photo : Les arts décoratifs Jean Tholance

Théière de Kimpei Nakamura (1986)

Expo à Riom (63)

JAPON ! DESIGN ET ARTS DÉCORATIFS

Avec plus de 80 œuvres d'artistes japonais, le musée Mandet de Riom présente jusqu'à la fin de l'année un large panorama du design et des arts décoratifs du pays du Soleil levant, de 1950 à nos jours. S'y côtoient les travaux de jeunes créateurs et d'artistes confirmés dans différents domaines : mobilier et luminaires (à base de bois, métaux, matériaux synthétiques, carton recyclé...), et des pièces, souvent uniques, d'orfèvrerie, de céramique, de verrerie et de bambou... À signaler, le vase Aqua Poesy IX : cette pièce unique de Hiroshi Suzuki appartient aux collections du musée Mandet, qui fête avec cette exposition de prestige son 150^e anniversaire (voir Auvergne Architectures n° 54).

Du 18 juin au 31 décembre, musée Francisque Mandet, rue de l'Hôtel de ville, 63200 Riom, tél. 04 73 38 18 53, www.facebook.com/MuseeMandet



ROUCHY

CARRELAGE ◆ SANITAIRE ◆ CHAUFFAGE ◆ CLIMATISATION

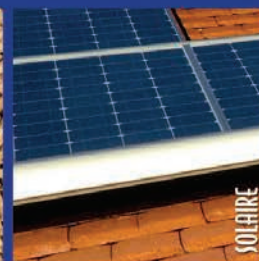
Des solutions énergétiques
& décoratives modernes
pour un meilleur confort de votre habitat



ENERGIE GAZ



CHAUDIERE A BOIS



SOLAIRE



CARRELAGE - VAILLE DE BAINS



CHAUFFAGE
Énergies renouvelables



GÉOTHERMIE - AÉROTHERMIE



CLIMATISATION

www.rouchy.fr

8 agences
pour mieux vous servir

CLERMONT-FERRAND - 04 73 98 70 70
ZI du Brézet - 18, rue Blériot
63100 CLERMONT-FERRAND

ISSOIRE - 04 73 89 02 89
ZI Le Chapeau Rouge - BP 67
Le Broc - 63500 ISSOIRE

MOULINS - 04 70 20 99 49
ZI Sud
03000 YZEURE

MONTLUÇON - 04 70 64 64 64
54, rue Eugène Sue
03100 MONTLUÇON

CUSSET - 04 70 98 09 63
ZI - 41, rue de Romainville
03300 CUSSET-VICHY

BRIVES CHARANSAC - 04 71 04 80 90
ZI Corzac - 2 avenue Transcevenole
43700 BRIVES CHARENSAC

RODEZ - 05 65 67 87 87
ZI de Cantaranne - Rue de la Prade
12850 ONET LE CHÂTEAU

AURILLAC - 04 71 63 82 82
ZI de Sistrières - Av. Georges Pompidou
15000 AURILLAC

Gerzat (63)

NOUVELLE MAIRIE EN DEUX VOLUMES



Architectes : CHM architectes
Carles, Hebras et Maitrias, Clermont-Ferrand (63)
Maître d'ouvrage : Commune de Gerzat (63)
Coût travaux : 3,815 millions d'euros HT

Livré en 2015, l'hôtel de ville de Gerzat a bénéficié d'une réhabilitation-extension. Le parti était de créer un second corps de bâtiment pour bien différencier les deux fonctions de la maison commune : tout l'administratif rejoint la partie neuve, les murs anciens hébergent les fonctions symboliques (salles du conseil, des mariages...). Une coursive métallique et transparente surplombe la "faille urbaine" ; elle relie les deux volumes en formant un nouveau paysage, en arrière-plan du parvis créé devant l'hôtel de ville. Toutes les vues et les circulations, créées ou retravaillées, favorisent la porosité vers les différents quartiers de la cité.

Le Puy-en-Velay (43)

UNE NOUVELLE GARE ROUTIÈRE



Architectes : Jean-Paul Reuillard et Louis Dubreuil urbaniste, Sycomore (Clermont-Ferrand, 63)
Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Coût travaux : 850 000 euros HT

Entre un parking pour automobiles et la gare ferroviaire contigüe, la gare routière du Puy-en-Velay, livrée en mai 2016, constitue le point névralgique de l'articulation entre ces différents modes de déplacement dans la ville-préfecture de Haute-Loire. Le bâtiment de 160 m² comporte des bureaux et locaux de service pour les chauffeurs, mais aussi un espace public réunissant hall d'accueil, billetterie et espace commercial. L'architecte a dû adapter le projet à un sol de faible portance, et l'a donc repris en dissociant la structure formant auvent de l'abri des quais d'arrivée ; il joue de la fragmentation et de la répétition, sur 120 mètres, des formes des abris et de l'auvent pour mettre en valeur l'échelle du paysage.



Cantal

UNE MAISON 100 POUR 100

Dans l'esprit des "maisons à 100 000 euros" issues d'une belle imagination ministérielle mais rarement concrétisées, David Chastain, architecte à Ydes (Cantal), a conçu une formule de construction individuelle pour budgets modestes : 100 m² pour 100 000 euros.

« C'est différent de ce que nous faisons habituellement, parce que je propose au départ une base de maison sur plan. Mais ce n'est pas un pavillon classique : la maison est ensuite adaptée à une demande et un site particuliers, avec une structure en maçonnerie ou en bois, et j'assure un suivi spécifique comme sur n'importe quel chantier. Bref, une maison d'architecte pour

petit budget, et évolutive : il s'agit de répondre à de nouveaux besoins, pas de produire en grand nombre. »

Le bâtiment "de base" comprend un T2 en rez-de-chaussée (67 m²), et un étage... non aménagé ; il peut l'être ultérieurement et progressivement en une, deux ou trois pièces pour une surface finale de 103 m² en T5, voire en T6 avec un rez-de-chaussée retravaillé pour une pièce supplémentaire. Une des configurations en T5, hors peintures et revêtements de sols des chambres, peut ainsi "plafonner" à un coût de construction de 100 000 euros hors taxes. Le bâtiment présenté en photo – évidemment non contractuelle – a été réalisé en secteur sauvegardé.

Sauterre (63) / Chaliers (15) / Venise

ETAPES D'Auvergne à la XV^e BIENNALE D'ARCHITECTURE

Au sein du Pavillon français de la XV^e Biennale d'architecture de Venise (26 mai au 27 novembre 2016), le projet *Nouvelles richesses* répond aux *Nouvelles du front* (*Reporting from the front*) portées à l'affiche par le commissaire général de la Biennale, Alejandro Aravena.

La France a confié le commissariat de son pavillon à l'équipe Obras et au Collectif AJAP14, dont fait partie Boris Bouchet, architecte à Clermont-Ferrand et Arlanc. Ils ont tracé le chemin d'une collaboration entre de nombreux professionnels de l'image et de l'architecture, au fil d'un carnet de voyage balisé de belles expérimentations à travers la France au quotidien. Aux bords de la ville, en milieu rural ou industriel, « les espaces de la banalité ordinaire recèlent de multiples ressources que l'architecture révèle. C'est à ces démarches, aussi remarquables que diverses et innovantes, que ce projet est dédié », expliquent les ministres français de la Culture et des Affaires étrangères.

L'exposition *Nouvelles richesses*, qui est aussi un livre, présente notamment deux opérations réalisées en Auvergne, et déjà primées au Palmarès régional 2015 de l'architecture et l'aménagement : la traversée du bourg de Chaliers, dans le Cantal (Atelier Simon Teyssou) et le hameau écotouristique Bois Basalte, à Sauterre de Manzat, dans le Puy-de-Dôme (Gardarin-Peltier-Richard-Valet) – voir *Auvergne Architectures n°66*.



Traversée du bourg de Chaliers

Photo : Nicolas Lumsousse



Hameau écotouristique Bois Basalte, à Sauterre de Manzat



CNFPT à Clermont

LE PREMIER BÂTIMENT "PASSIV HAUS" EN AUVERGNE

Architectes : Atelier 4, Clermont-Ferrand (63)
Bureau d'études environnement : EODD Ingénieurs Conseils, Lyon (69)
Maître d'ouvrage : Centre national de la fonction publique territoriale
Coût travaux : 5,6 millions d'euros HT

Dans la rue Auger à Clermont-Ferrand, en face du 92^e régiment d'infanterie, le nouveau siège de la Délégation Auvergne du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) se distingue par l'emboîtement de ses formes, qui évoque forcément une autre réalisation récente des mêmes architectes : l'extension de l'École du management (voir *Auvergne Architectures* n°64). Mais il a été distingué pour une autre raison : il est le premier bâtiment en Auvergne labellisé "Passiv Haus" (maison passive), c'est-à-dire deux fois moins gourmand en énergie qu'un bâtiment BBC, toutes consommations incluses. « Une pièce de 20 m² peut être chauffée avec une demi-douzaine de bougies ou quatre personnes, au moment le plus froid de l'hiver », précise l'architecte. Les 2 670 m² accueillent 666 personnes, dont plus de 500 pour le centre de formation qui occupe une entité distincte, l'autre partie abritant administration et bureaux.

Le PLU clermontois adopté en novembre

Après une série d'expositions publiques qui lui a été consacrée, le Plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Clermont-Ferrand est entré dans la phase d'enquête publique, laquelle doit se clore le 14 juillet 2016. Plusieurs ateliers sont en cours, auxquels participent des architectes ainsi que l'Ordre régional ; ils sont ouverts sur inscription auprès de la direction de l'Urbanisme (tél. 04 73 42 60 40). Le PLU doit être définitivement adopté le 4 novembre 2016 : attention, les permis de construire délivrés après cette date devront être conformes aux prescriptions du PLU, même s'ils ont été déposés bien auparavant ! Il convient donc d'anticiper...

Le PLU clermontois a été élaboré en concertation avec les autres communes de l'agglomération. Il constitue donc la base du futur PLUI (intercommunal) qui devrait être adopté à l'horizon 2020-2021

par Clermont Auvergne Métropole : en effet, ce sera la nouvelle appellation de Clermont Communauté à partir du 1^{er} janvier 2017, date à laquelle la compétence en matière d'urbanisme lui sera transférée par chacune des communes membres.

Le 23 septembre, le dernier des trois ateliers "SAV" (service après vote) réunira des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et les services instructeurs de la Ville (5 représentants pour chaque instance). Il s'agit d'examiner des projets déjà réalisés, ou au stade de l'esquisse, afin de mettre en œuvre les nouvelles règles du PLU.

Il reste quelques places pour cet atelier : contacter la Direction de l'urbanisme, Ville de Clermont-Ferrand, tél. 04 73 42 63 60

Clermont-Ferrand (63)

ANTAR CÈDE LA PLACE AU R+6



Architecte :
Denis Ameil (Chamalières, 63)
Maître d'ouvrage :
SNC Antar
Coût travaux :
4 millions d'euros HT

Désaffectée de longue date mais toujours imprimée dans le paysage urbain du centre clermontois, l'ancienne station service Antar de M. Simbille, à l'angle des rues Bonnabaud et Eugène-Gilbert, a été démolie en mai 2016. En 2018, un immeuble en R+6 l'aura remplacée : sur le rez-de-chaussée partagé entre stationnements et commerces, un plateau de bureaux constituera le premier niveau ; le deuxième mêlera bureaux et logements, ces derniers emplissant les étages supérieurs. Précision : l'immeuble sera en net recul par rapport à l'emplacement de la station service, puisqu'il s'alignera sur son voisin de la rue Bonnabaud. Il restera donc un vide là où l'on faisait le plein...



Dessin : Marie Deschamps

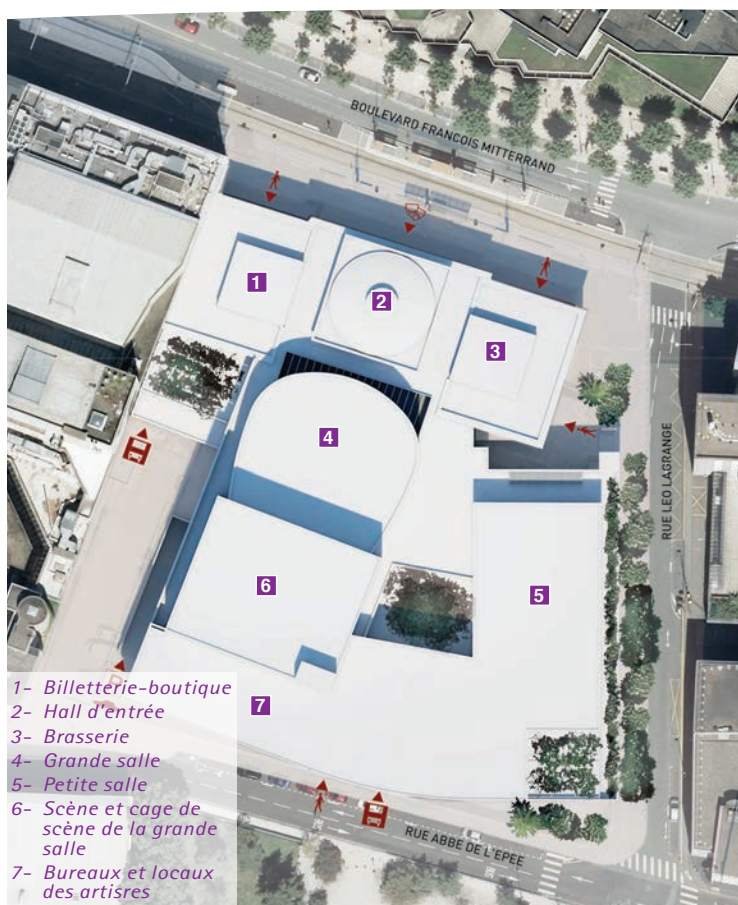
La Scène nationale
de Clermont
dans ses murs
en 2019

La Comédie entre en gare

« C'est mon premier théâtre », lâchait d'emblée l'architecte Eduardo Souto de Moura en conférence de presse le 18 janvier dernier, lorsque la ville de Clermont-Ferrand dévoilait le projet du bâtiment qui accueillera fin 2019 la Comédie de Clermont/Scène nationale, et qui intégrera des éléments de l'ancienne gare routière clermontoise. Le lauréat du concours identifiait ainsi, enfin, le "lieu identitaire" ressassé depuis la création de la Comédie en 1997 : un théâtre. Mandataire du projet, Eduardo Souto de Moura et François Bouchaudy, architecte associé, nous le présentent. Les trois autres projets des candidats retenus à concourir sont exposés dans les pages suivantes.

Pour ce projet longtemps attendu, la municipalité clermontoise souhaitait pouvoir choisir parmi de "grandes signatures" d'architectes, « pour autant qu'elles seront en phase avec l'âme de cette ville un peu janséniste », précisait le maire Olivier Bianchi. C'est finalement celle du célèbre architecte portugais, prix Pritzker 2011, qui a été retenue.

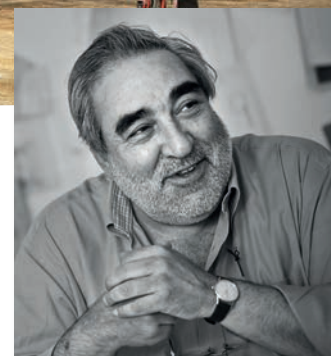
Architectes : Eduardo Souto de Moura, mandataire (Porto, Portugal) ; agence Bruhat et Bouchaudy, associés (Chamalières, 63, et Vichy, 03).
Bureaux d'études associés : Kanju, scénographie (Aix, 13, et Paris, 75) ; Kahle Acoustics (Bruxelles, Belgique) & Échologos (Clermont-Ferrand, 63)
Bureaux d'études techniques : Egis, TCE (Lyon, 69, et Clermont-Ferrand, 63) ; Tribu, qualité environnementale (Lyon, 69)
Maître d'ouvrage : ville de Clermont-Ferrand
Coût prévisionnel des travaux : 21,5 millions d'euros HT





ENTRETIEN AVEC EDUARDO SOUTO DE MOURA À PROPOS DE LA COMÉDIE, THÉÂTRE DE CLERMONT-FERRAND

« L'ARCHITECTE A L'AVANTAGE DE N'ÊTRE SPÉCIALISTE EN RIEN... »



Sur quoi vous êtes-vous appuyé pour commencer ?

Eduardo Souto de Moura - Comme il ne s'agit pas seulement d'un théâtre mais aussi d'un lieu pour la danse et le cinéma, nous sommes partis sur une typologie qu'on dira « classique », ne songeant pas à révolutionner quoique ce soit. Et puisqu'il s'agit d'un travail à plusieurs, la solution est forcément une trouvaille complexe. Car les personnalités de l'équipe, spécialisées dans leurs domaines respectifs, l'acoustique, la lumière, le son, ont toutes des convictions fortes qui quelquefois s'opposent et qu'il faut coordonner. Mais c'est là tout l'intérêt du très haut niveau de projet auquel nous prétendons. Ce n'est donc pas seulement moi qui décide. J'ai en tête cette phrase de Samuel Beckett qui disait ne rien comprendre au théâtre.

Était-ce une chance au fond que de n'avoir jamais fait de théâtre ?

Selon moi, l'architecte a l'avantage de n'être spécialiste en rien mais de travailler avec tout et sur tout. Et j'aime cela. Jamais je n'ai touché à un ballon et je n'avais aucune idée sur le football avant de réaliser le stade de Braga. J'ai visité de nombreux stades pour comprendre. Et je crois être parvenu à faire un stade un peu différent. C'est un avantage, je crois, que de ne pas en savoir beaucoup, ou trop, à propos de ce que l'on fait.

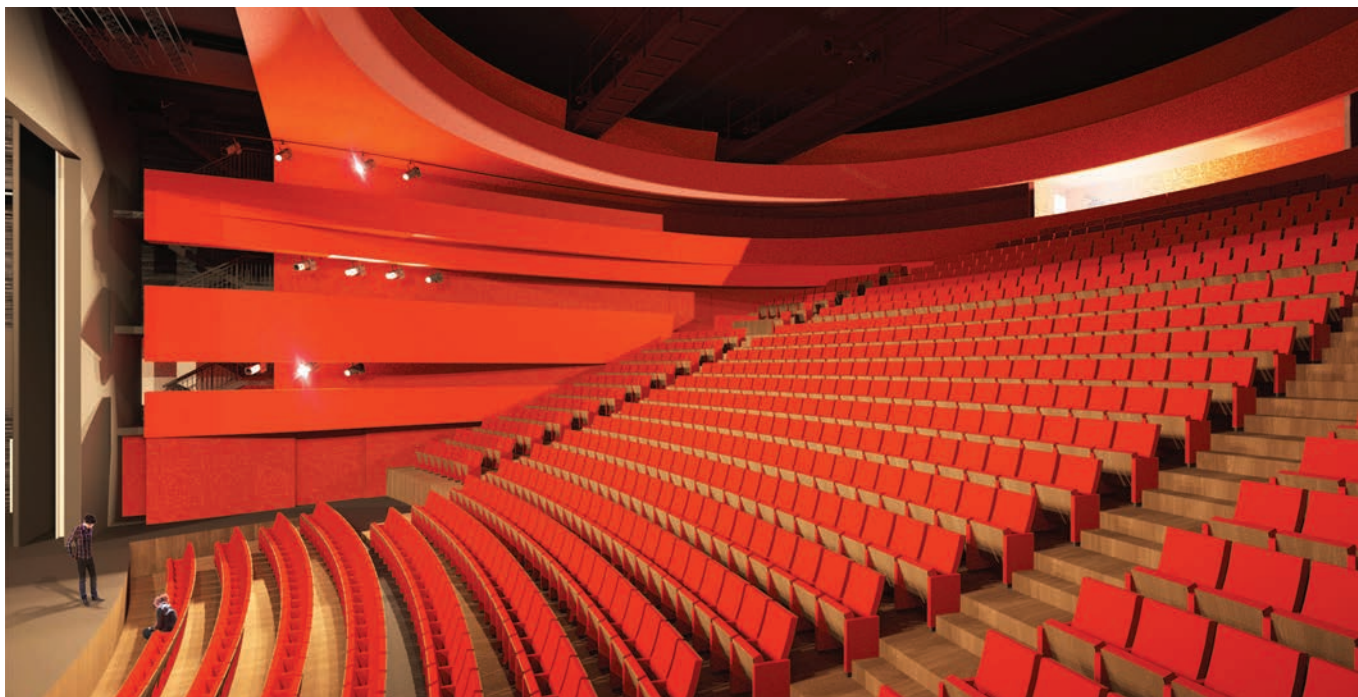
Qu'avez-vous alors appris du théâtre ?

Que l'évolution de l'architecture s'inscrit toujours dans une continuité. On ne peut donc faire rupture avec le théâtre classique par simple volonté. Les temps changent, les techniques, les technologies, les matériaux, la lu-

mière, le son aussi et tout cela porte en germe les transformations à venir. Cela veut dire que les choses changent peu à peu, presque à notre insu, au cœur même du projet en cours. Les changements, les bouleversements travaillent en dessous, silencieusement. Et il ne faudrait pas penser que nous en serions les seuls agents. L'histoire de l'architecture est celle d'une continuité jamais vraiment constante, mue par des ruptures souvent discrètes et toujours à l'œuvre.

Concernant ce théâtre, avez-vous l'idée d'être plutôt expérimental ou assez classique ?

Expérimental. Mais pour cela, il faut avoir quelque chose sous la main. Nous sommes donc partis, logiquement, de bases classiques avec des fauteuils, une scène, un rapport à la salle, un plafond... Ce sont des positions classiques qui ont fait leurs preuves



La grande salle, fausse italienne

et qu'il ne convient de changer que dans une impérieuse nécessité qui s'imposerait à nous. Et je suis persuadé qu'à la fin, le théâtre que nous réalisons, parti d'une base classique, ne sera pas un théâtre classique.

C'est une conviction ?

Je l'ai à propos de tous mes projets. Quand je fais une maison je sais que je ne vais pas réinventer "la" maison, ce serait ridicule. Mais je sais que ça ne sera pas tout à fait la même.

La forme d'une salle a son importance pour le caractère d'un théâtre. Quelle atmosphère voudriez-vous qu'elle ait ?

Dans l'étude constante du rapport forme/fonction, il convient de donner à la salle une présence forte, une personnalité. Et paradoxalement, elle doit aussi s'effacer pour servir le spectacle. Comme utopie, on pourrait dire que le paradigme du théâtre serait que sa forme s'absente le temps de la représentation pour qu'on ne voie et n'entende que la pièce, le jeu des comédiens, le texte. Puis, une fois terminée, que la forme revienne. J'ai cette intuition mais je n'en suis pas si sûr de moi, c'est mon premier théâtre. C'est comme pour un musée. Il doit exister physiquement, avoir une autonomie en tant qu'architecture. Mais quand je suis devant *La Danse* de Matisse, je dois oublier l'architecture, la forme, sinon je me trouve pris dans un va-et-vient constant entre architecture et peinture, ne sachant où regarder. L'architecture doit se mettre au service, clairement et ensuite s'éloigner.

Un théâtre où il est question d'un monument dans la ville. Sur quoi vous êtes-vous appuyé pour produire la forme urbaine ?

Le programme prévoyait la récupération de la façade et du hall de l'ancienne gare routière. C'est une décision majeure, déterminante pour le projet car il n'était pas concevable, pour nous, de ne donner aucune dimension à ce choix comme s'il ne s'agissait que d'accrocher un piercing sur le nouveau théâtre. Tout notre effort s'est porté sur les échelles afin de ne pas rendre l'ancienne gare routière ridicule devant le grand volume de la salle et de la cage de scène. Faire des éléments patrimoniaux, en termes d'échelle et de langage, une contribution non artificielle aux caractéristiques du nouveau théâtre, nous a beaucoup mobilisés.

De plus, il nous a semblé important d'inventer un quartier plutôt que de faire une façade principale avec ses colonnes et, derrière, la vie cachée du théâtre. C'est une question d'intégrité et de respect à l'égard de ce qu'est une ville, multiple, avec des rues arrières, des camions qui entrent et qui sortent, une vie intérieure avec des loges pour les artistes, des bureaux pour l'administration, des salles de réunion, un bar, une terrasse, des patios, tout ce qui fait du théâtre un lieu de vie, un quartier. Nous avons dessiné de grandes fenêtres au ras de la rue, au ras de la ville d'où l'on pourra voir la vie du théâtre. Le rez-de-chaussée sera ouvert, où les gens pourront aller et venir comme on le fait quand on est en ville.

Aviez-vous des références de théâtre ?

Pour prolonger la façade de la gare de façon naturelle, je me suis penché sur le travail d'Auguste Perret. J'ai acheté son œuvre complète pour m'instruire de la façon de prolonger cette architecture dont nous héritons. Et je pense qu'il y a beaucoup de fragments dans notre théâtre qui sont en lien avec Perret et son Théâtre des Champs-Élysées à Paris. Notre travail en cours finira par les intégrer de sorte qu'il n'y paraîtra plus, meilleure manière de rendre hommage aux innombrables emprunts qui font, ici comme partout, l'histoire de l'architecture.

Votre façon de faire relève d'un artisanat ?

Même si pour construire il nous faut l'industrie, et si nous avons recours à des technologies hautement sophistiquées pour être plus performants et gagner une meilleure acoustique, une meilleure vision, un meilleur confort, un meilleur plateau, un meilleur théâtre en somme, il n'y a, selon moi, de façon de faire de l'architecture qu'artisanale. Artisanal comme on fabrique un piano Steinway pour que sonne le son le plus avant-gardiste.

Propos recueillis en mai 2016 par Dominique Machabert, auteur de Souto de Moura – Au Thoronet, le diable m'a dit... (éditions Parenthèses, 2012).



Comment mettre en Scène la ville et son passé

Coordinateur de la maîtrise d'œuvre et du phasage de l'opération, François Bouchaudy ne s'attarde pas sur ses délais – serrés pour une ouverture en 2019 – avant d'en expliquer le parti architectural.

« Nous avons d'abord abordé la gestion de l'échelle urbaine, avant de descendre à l'échelle de chaque local, explique l'architecte François Bouchaudy. L'ancienne gare routière conçue par Valentin Vigneron n'est pas un simple accessoire qu'il faut garder, elle est la base de notre travail de conception. » Le bâtiment construit de 1961 à 1964, dont la façade, le hall et la coupole intérieure sont inscrits depuis 2006 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, est donc pris en compte dans sa globalité : « Il nous donne une hauteur de gabarit et une volumétrie qui permettent de définir celles des différents espaces à construire, jusqu'à la cage de scène de la grande salle. » Le choix du béton armé se justifie pour obtenir les grandes portées nécessaires à des salles sans poteaux. Mais il créera aussi une continuité avec le béton en gravillons lavés de l'ancienne gare – le gris clair initialement prévu pouvant s'éclaircir au fil du projet. Un socle en pierre de Volvic unifiera tous les sols de la Comédie.

Du nord au sud du nouveau théâtre – près de 9500 m² de plancher –, se succéderont trois zones parallèles : celle dédiée à l'accueil du public, puis les salles de spectacle, et enfin l'ensemble des locaux professionnels. Dans chaque zone, hormis dans la grande salle de spectacle, les concepteurs ont recherché un maximum d'éclairage naturel : lanterneaux, puits de lumière, patio...

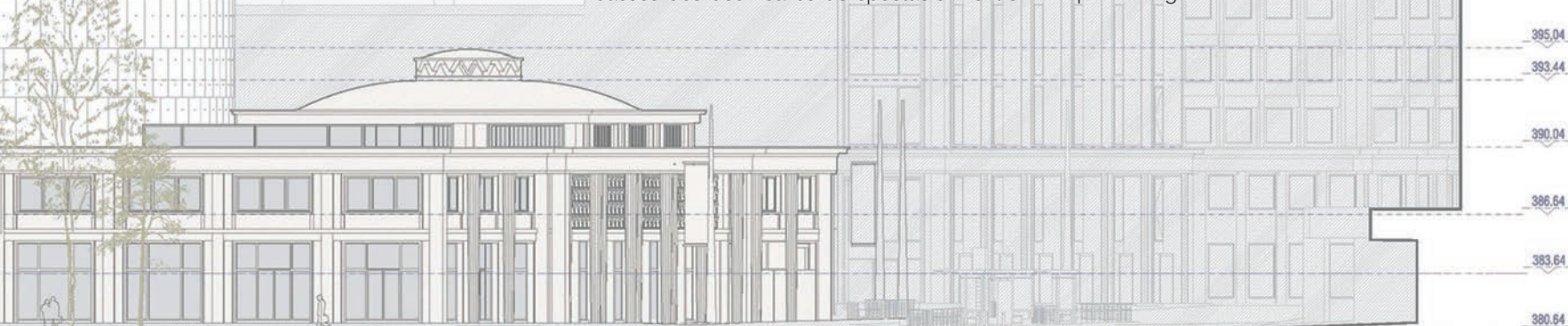
Des expos dans l'entrée

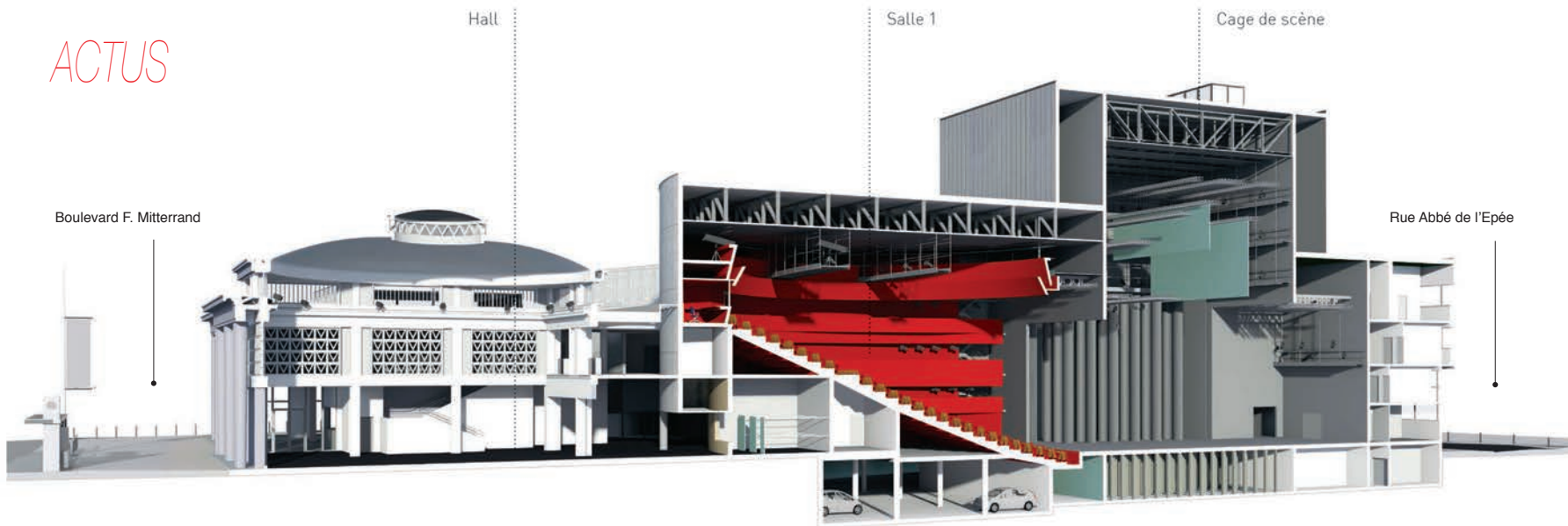
Au nord, si certains éléments du bâtiment Vigneron seront supprimés, dont le dernier étage placé en retrait, l'ancienne salle des pas perdus retrouvera pleinement sa fonction et son prestige d'entrée monumentale sur le boulevard François Mitterrand.

Tout en devenant un espace permanent d'exposition, ce hall sera le carrefour essentiel des flux de circulation du public. D'abord en rez-de-chaussée, où il distribuera au sud les entrées basses des deux salles de spectacle – entre

lesquelles se nichera un patio précieux aux fumeurs de l'entracte. À l'ouest, il donne sur la billetterie-boutique (à la place de l'ancienne brasserie) et à l'est sur la nouvelle brasserie. Toutes deux pourront fonctionner en autonomie avec leurs propres accès sur le boulevard, la brasserie y disposant d'une vaste terrasse à l'angle de la rue Léo Lagrange – que, du coup, l'on réserverait bien aux piétons.

À l'étage au dessus du hall, accessible par deux escaliers et deux ascenseurs, la galerie périphérique mènera à un grand foyer, du côté est, ainsi que, dans la partie ouest, à un foyer plus petit, une salle polyvalente et une salle de réunion-pressé – ces trois lieux formant les différents outils d'un pôle de médiation culturelle. Au même niveau, on trouvera les entrées hautes des deux salles, et l'on pourra également rejoindre le studio de répétition : installé à la charnière du secteur ouvert au public et du secteur professionnel, il donnera sur le patio – dont la surface a tendance à croître depuis l'image du concours.





Coupe sur la Salle 1

Les salles de spectacle

C'est à leur niveau, en retrait du boulevard, que les constructions s'élèveront au plus haut, un espace de stockage commun étant situé entre les deux salles. La plus grande sera, à quelques degrés près, placée dans l'axe du hall d'entrée. Elle comptera 900 places (et un peu plus de 10 000 m³), et la petite salle 350 dans sa configuration de base. Ces jauges complètent celles de la maison de la Culture voisine (1 400 pour la salle Jean Cocteau et 320 pour Boris Vian) et de l'opéra-théâtre de la place de Jaude (600), pour élargir la gamme de l'offre de lieux de spectacle en centre ville.

Mais la jauge ne dit pas tout : les salles de la Comédie auront aussi pour elles d'être spécifiquement conçues pour le spectacle vivant, à la différence de la maison de la Culture, et configurées sans balcon. La grande salle, en amphithéâtre, a donc un seul parterre, mais son architecture intérieure baignée de rouge évoque pourtant celles des salles à l'italienne, par l'étagement, sur les côtés, de plusieurs passerelles techniques en forme d'anneaux superposés, jusqu'au plafond.

Outre des avantages acoustiques, cette organisation doit préserver les plus larges possibilités d'adaptation à des mises en scène novatrices. Au dessus du plateau de 510 m², la cage de scène culminera à 25 mètres – un peu plus bas que sa voisine de la maison

de la Culture. Par rapport au dessin initial, sa silhouette extérieure sera sans doute affinée. La petite salle, avec ses tribunes télescopiques, sera modulable en dispositif scénique frontal, bi-frontal ou tri-frontal – elle pourra même, vidée de ses gradins, accueillir plus de 1100 personnes en configuration de salle de bal. Elle sera encore utilisable en plateau de préfiguration des spectacles de la grande salle : en effet, ses dimensions (30 x 21 m) excèdent légèrement celles de la grande scène. Cet espace vitré, doté d'une galerie en double hauteur au niveau de la corniche de la gare routière, est conçu dans l'idée d'une grande perméabilité avec la rue Lagrange sur laquelle il est aligné – second argument pour la piétonnisation...

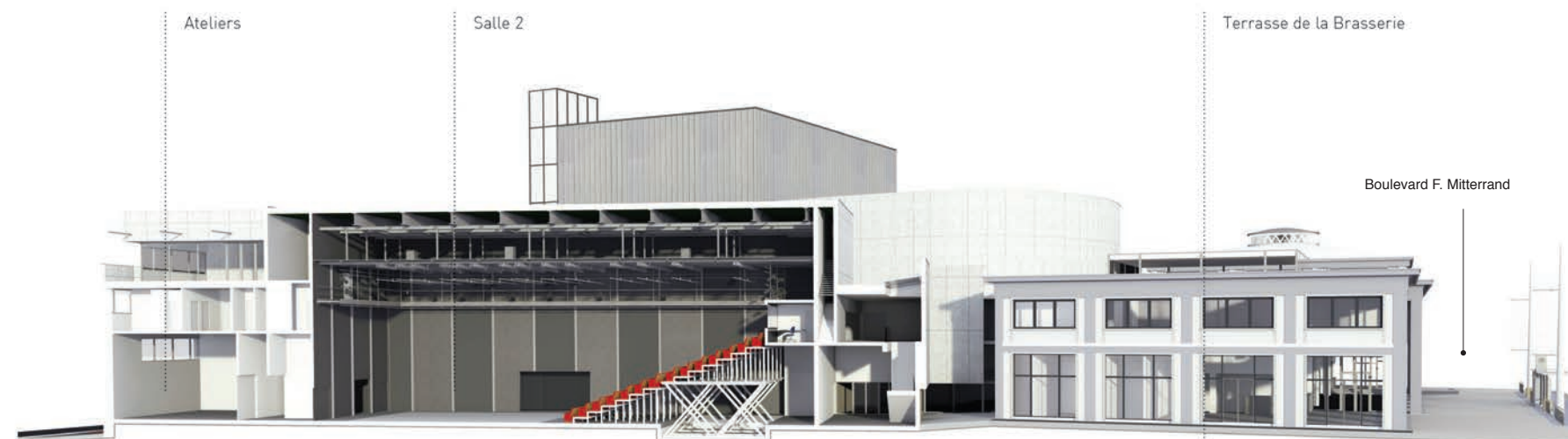
Une vraie façade arrière

Côté sud, les locaux des agents et des techniciens ont été regroupés avec les espaces dédiés à l'accueil des artistes, à l'inverse de ce qu'indiquait le programme du concours qui souhaitait que les administratifs soient plus proches du public.

« Il nous a semblé important de rassembler toutes ces personnes, qui travaillent simultanément, explique l'architecte. Elles bénéficieront d'une entrée commune, d'une belle exposition et d'une vue sur Montrognon. » Les espaces de détente et de restauration seront également mutualisés, en

particulier une terrasse en R+1 à l'angle sud-est. D'une certaine façon, cette façade est la plus ouverte du projet à la composition architecturale pure : la façade "noble", au nord, est classée, et celle du flanc est, sur la rue Lagrange, est d'emblée inscrite dans un "dialogue sur rue" jouant surtout la carte urbaine. L'image architecturale de la Comédie se jouera sans doute en partie là, dans cette "arrière-rue" face à un vaste espace public, lui-même appelé à évoluer avec la réhabilitation de l'ancienne piscine couverte.

« Le travail sur les façades est plutôt l'affaire de l'agence Souto de Moura, conclut François Bouchaudy. Mais le partage des tâches n'est pas cloisonné, tout ce travail de conception s'est fait et se poursuit en équipe avec les scénographes et les acousticiens, de façon très collégiale. Techniquement, on n'a pas rajouté de la complexité à celle qui est déjà inhérente au programme, et je pense que notre équipe a gagné sur deux points forts : l'efficacité de l'organisation fonctionnelle et le respect de l'existant avec lequel il a fallu composer. L'architecture de Souto de Moura est simple, fondamentalement, elle n'emploie pas de matériaux de luxe ; il apporte beaucoup de soin et de raffinement aux détails, mais avec des moyens simples. »



Coupe sur la Salle 2



Photo : ©Arrefactory

Métra + associés :

VOYAGE AU PAYS DU SPECTACLE VIVANT



Photo : ©Arrefactory

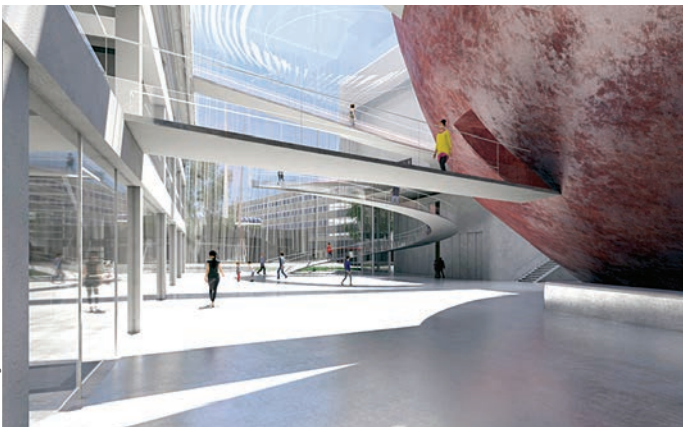


Photo : ©Tiggen

Le projet met en scène le territoire volcanique de la Comédie, en développant des superstructures aux formes et textures affirmées. L'ancienne gare routière reste une magnifique entrée institutionnelle sur la ville, préservée et transformée. Son hall distribue la salle d'exposition, la brasserie et la billetterie et donne accès aux lieux de spectacle. Une résille architecturale l'enveloppe telle un rideau de scène, dentelle blanche de tôle perforée, ciselée. Elle prolonge la composition de sa façade, surélevée d'un niveau par un jeu de fines colonnettes métalliques au rythme aléatoire, plus resserré au droit des piliers et créant un belvédère. L'architecture de Vigneron trouve un prolongement fonctionnel contemporain dans cette superstructure en brise-soleil qui abrite les deux foyers en terrasse, avec vues panoramiques sur la ville et ses environs.

Derrière la gare, s'installent trois salles (grande scène avec balcon, petite salle et studio) autour d'une halle couverte, à la forme libre, qui ouvre sur le hall et directement sur la rue Lagrange. Les deux scènes principales ont des foyers indépendants mais réunissables, reliés par un jeu de passerelles, des escaliers et ascenseurs transparents. Au centre, une rampe hélicoïdale offre l'accès aux foyers et à un balcon plongeant sur la rue, scène foraine pour théâtre, musique ou autres... Complétant l'îlot de la maison de la Culture, ce lieu de spectacle vivant s'adosse à l'existant, ouvert sur la ville et sur une coulée verte vers le Jardin botanique.

Ces trois scènes et la scène foraine créent un véritable univers théâtral. La Comédie devient un petit quartier, avec sa place, sa brasserie, sa vie. Toutes les formes d'expression y prennent place, classiques et contemporaines. Elle se laisse découvrir sous ses différentes façades et à travers le jeu de sa résille. Elle s'ouvre sur le quartier par ses deux entrées frontale et latérale, sans compter celle, autonome, de la brasserie.

Derrière le béton travaillé de l'ancienne gare, les principaux volumes s'identifient par leurs couleurs et textures inspirées de l'environnement : rouge pouzzolane pour la grande salle, lave émaillée blanche pour la petite, béton bouchardé pour la cage de scène. La résille et les brise-soleil font vibrer la lumière intérieure de la halle, des foyers et des circulations.

Architectes : Métra + associés, mandataire (Paris, 75) ; Sextant Architecture, associés (Clermont-Ferrand, 63)

Bureaux d'études consultants : Egis, TCE (Lyon, 69) ; Ducks Sceno, scénographie (Villeurbanne, 69) ; Altia, acoustique (Paris, 75) ; Letec ingénierie, économiste (Lyon, 69) ; Beneficence, HQE



Rudy Ricciotti : STRATES ET CADRAGES

Devant la gare routière, mémoire vivante de la ville et d'une histoire deux fois millénaire, le projet de la Comédie invite à la prudence dans son écriture. Voici donc une architecture du retrait, mais aussi du mouvement et du rythme.

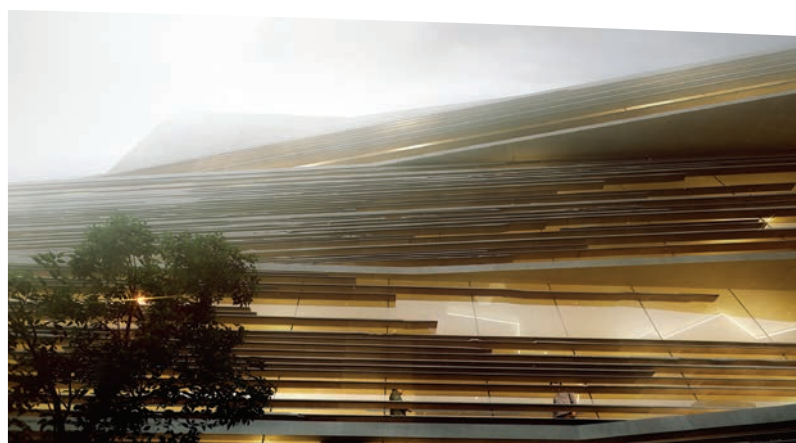
Retrait car refus de l'étalement sur la parcelle, afin d'offrir un vrai jardin le long de la rue Léo Lagrange : liaison piétonne entre piscine et jardin Lecoq, il se fait convivial autour de la brasserie. L'ouvrage est donc compact et vertical, positionné derrière l'ancienne gare routière, empilant deux salles de 900 et 350 places qui mutualisent leurs équipements.

Ce retrait engendre le mouvement vertical : l'empilement de plaques, de strates et de blocs, en un volume décomposé, fragmenté pour éviter le massif systématique et intégrer l'ancienne gare. Les plaques sont déhanchées, désaxées, selon les lignes de force du contexte urbain. Ici un niveau parallèle, là un autre à l'équerre avec la gare pour l'ancrer dans son environnement.

Les deux salles, forcément massives, coiffent ce cœur d'îlot stratifié ; leur façade nord émerge et s'offre en support d'affichage urbain. Lien entre le nouveau et l'ancien, le béton blanc, intemporel et lumineux, pousse l'architecture vers la sculpture. Il compose la structure, la donne à comprendre, mais compose aussi un filtre changeant, suggérant la dématérialisation. Les façades gagnent en transparence, générant des cadrages choisis, façon ciné, sur la ville, le paysage lointain et sur un environnement élargi à mesure que le point de vue s'élève au sein du bâtiment.

Ouverte et transparente comme à l'origine, la salle des pas perdus, devenue hall majestueux et espace d'exposition, s'offre à l'appropriation et aux regards des curieux. De ce point d'entrée, on voit le studio vitré à droite, et à gauche la brasserie en charnière avec le jardin ; et l'on accède au foyer de la grande salle, ample espace minéral qui articule la gare et le nouveau complexe. Ici s'élèvent les circulations verticales vers la salle haute, positionnées entre l'univers de Vigneron, rigoureux, rationnel, architecture élégante et de bonne manière, et celui de la Comédie, organique, féminin et énigmatique. Deux bâtiments, deux époques, deux univers unis pour fabriquer un nouveau lieu issu du métissage, la Comédie de Clermont-Ferrand.

Architectes : Agence Rudy Ricciotti, mandataire (Bandol, 83) ; Philippe Moinard et Arnaud Boyer, associés (Clermont-Ferrand, 63)
Bureaux d'études techniques : Ingerop, TCE (Cébazat, 63) ; Lamoureux et Ricciotti, structures (Bandol, 83) ; Thermibel, acoustique (Paris, 75) ; Scénarchie, scénographie (Saint-Denis, 93)





K-architectures : RÉINTERPRÉTATION MINÉRALE

La Comédie de Clermont-Ferrand trouve son entrée dans les vestiges de l'ancienne gare routière et déploie sa contemporanéité radicale, aux formes pures, au dos de ce témoignage architectural. Le projet répond aux exigences fonctionnelles et artistiques, mais également à un contexte économique sensible. L'architecture apporte sa puissance de langage et d'esthétique au service de la ville. Le projet prolonge l'existant, l'intègre dans sa topologie formelle. Fonctionnellement compact, il libère derrière la terrasse de la brasserie un vaste espace public.

L'image générale naît de l'imbrication des espaces de diffusion et de l'émergence des volumes du process scénographique, les hauteurs variables créant l'harmonie et la cohérence urbaine. La Comédie réinterprète les architectures puissantes des carrières de pierres, en réponse à la minéralité des façades de Vignerons et aux premières utilisations du béton. Les masses claires se stratifient et se découpent, à l'image de bancs de carrière formant des redans, terrasses et pans quasi verticaux.

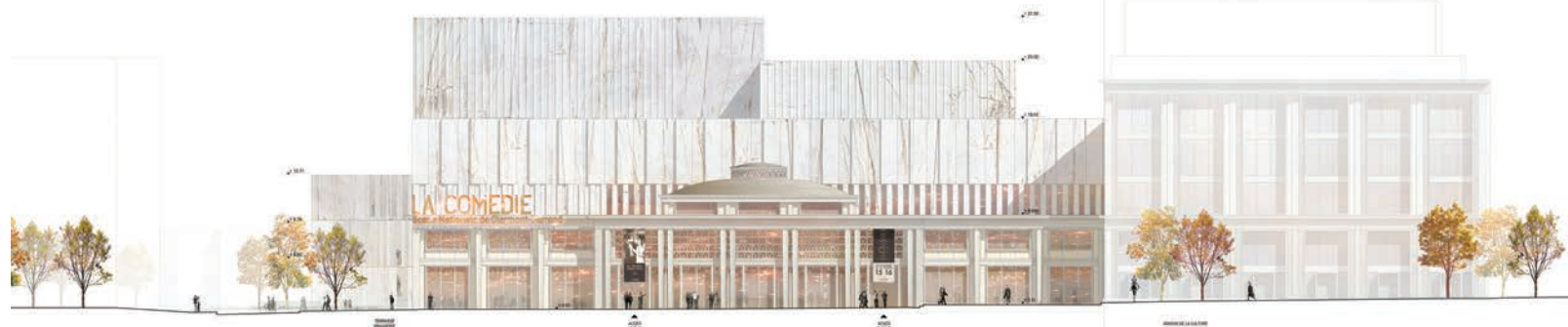
Les parois s'ornent de scarifications verticales aux rythmes changeants, évoquant les orgues volcaniques. Décliné en tons clairs, le béton trouve sa noblesse dans les ciselllements, les marbrures, le polissage et les variations de textures, jouant des contrastes émotionnels. À l'intérieur, la grande salle, en un seul parterre, répond à cette esthétique minérale, sans se dédouaner de ses qualités d'usage. Les espaces de rencontre et de convivialité se déploient à différents niveaux, fonctionnant si besoin en simultané. En plusieurs endroits, des porosités sont possibles entre le public et les artistes.

L'entrée du public se fait au nord, par le parvis principal sur le boulevard. Entièrement minéralisé, il reste cependant étroit entre le hall et le tramway. Il se retourne donc au coin est de la façade, et vient se dilater en une esplanade à usage possible de parvis secondaire. Conçue pour révéler la vue sur le paysage lointain et les montagnes au sud, inspirée des paysages des carrières, l'esplanade se décline en larges strates-séquences étagées vers le sud. Chacune offre aux passants un usage différent : terrasse de brasserie, extension du foyer, jardin végétal, gradins paysagers...



Architectes : K-architectures, mandataire (Paris, 75)

Bureaux d'études techniques : Louis Choulet, fluides et sécurité incendie (Clermont-Ferrand, 63) ; Batiserf, structures (Fontaine, 38) ; Altia, acoustique (Paris, 75) ; Changement à vue, scénographie (Paris, 75) ; Bureau Michel Forgue, économiste (Le Rivier d'Apprieu, 38)





Photos : Estelle Brugerolles

Le Cendre (63)

DES LOGIS EN GUIRLANDE



Architectes : Gaillard et associés (Saint-Maurice ès Allier, 63)
Bureaux d'études : Betmi, béton (Aubière, 63), Sylva Conseil, bois (Clermont-Ferrand, 63), Betalm, fluides (Aubière, 63), CIE, économiste (Aubière, 63), Socotec, contrôle (Clermont-Ferrand, 63), Gayaud et Cie, OPC, SPS (Clermont-Ferrand, 63)
Maître d'ouvrage : Auvergne Habitat
Coût des travaux : 2,9 millions d'euros HT

La résidence Alsandra, un ensemble de 30 logements sociaux locatifs intermédiaires, a été livrée en 2015 sur la commune du Cendre, dans l'agglomération clermontoise. Conçus comme un "collectif horizontal" où chacun possède son entrée indépendante, les logements sont répartis en sept "volumes-maisons" en R+2, qui apparaissent comme une "guirlande filtrante implantée sur une prairie", à savoir un jardin aménagé commun, ouvert et parcouru par une voie piétonne.

Sur le terrain assez incliné, les constructions sont implantées en léger décalage les unes avec les autres. « L'articulation un peu "déstructurée" entre ces maisons façonne une identité particulière pour ce lieu », explique l'architecte Julie-Caroline Bernot-Gaillard. Les vues et les aérations entre les bâtiments sont ainsi diversifiées, avec des terrasses privatives elles aussi décalées. La présence d'escaliers extérieurs, hélicoïdaux sur le côté est de l'opération, ajoute encore une touche à la variété de la volumétrie.

L'ensemble trouve cependant une unité avec une homogénéité dans les formes et les ouvertures, un traitement sobre grâce à une teinte blanche seulement ponctuée par le bois délimitant les espaces extérieurs privatifs des logements en rez-de-chaussée – soit onze T3 de plain-pied, accessibles PMR. Sous les toitures plates et végétalisées, les deux niveaux supérieurs, en ossature bois, abritent dix T4 en duplex et neuf T2. Les appartements – au total 2100 m² habitables – bénéficient tous au moins d'une double orientation, et sont presque tous traversants d'est en ouest.





Architecte : Julian Rincon, International d'architecture (Paris, 75)
Bureaux d'études : Elithis, environnement-énergie (Dijon, 21)
Maître d'ouvrage : CPAM du Puy-de-Dôme
Coût des travaux : 34 millions d'euros TTC

Clermont-Ferrand (63) LE NOUVEAU SIÈGE DE LA CPAM

Les services de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Puy-de-Dôme se sont installés en avril 2016 dans leur nouveau siège, dans la rue du Clos Four. La CPAM avait renoncé à un premier projet en face du CHU Estaing (voir *Auvergne Architectures* n° 48 et 54) avant d'opter pour ce projet nommé Solaris, réalisé sur une parcelle de 9 000 m², dans la partie de l'ancien site des usines Michelin de Citaroux acquise par le promoteur Quantum Development. L'immeuble en R+6 (plus un sous-sol de 240 places de parking) réunit sept services, soit 600 agents, autrefois dispersés sur quatre sites de l'agglomération, dans un ensemble de 13 500 m². Un espace de 600 m² est consacré à l'accueil des publics (assurés, employeurs et professions de santé). Le bâtiment est conçu en deux volumes disposés en L, avec une structure en acier et béton (poutres-poutres et voiles). Devant le rez-de-chaussée et le premier étage vitrés, une courbe en façade marque les accès piétons. Les niveaux supérieurs s'inscrivent dans les lignes élancées d'un habillage en double peau : chacun est composé en bandeau filant de vitrages et panneaux métalliques ; la peau extérieure est en tôle métallique perforée. Elle est conçue comme une résille légère pour, d'une part, apporter de l'alternance et de la douceur dans les lignes du bâtiment, et d'autre part filtrer et réduire les apports solaires directs sur les façades sud et ouest. Avec cette protection thermique, doublée d'un équipement de production d'eau chaude ou de rafraîchissement par deux pompes à chaleur à condensation par eau, ce nouveau siège de la CPAM devrait s'intégrer dans la génération des bâtiments tertiaires les plus économes en énergie.

Clermont-Ferrand (63) GRAND COUP DE JEUNE POUR LA TOUR VOLTA

Cédée à l'Ophis par EDF, la tour Volta, située sur l'avenue de la République qui relie les centres anciens de Clermont et Montferrand, a cependant conservé son nom "électrique" – celui de l'inventeur de la première pile – ainsi que le transformateur qui alimente le quartier alentour. Pour le reste, le bâtiment en R+8 a connu une évolution considérable : les 16 appartements de fonction sont devenus 18 logements sociaux, deux étant créés en rez-de-chaussée dans d'anciens locaux de stockage. Chacun a gagné en surface, par l'intégration des anciens balcons en loggias, et a été entièrement restructuré après désamiantage, démolition de la plupart des cloisons, du vide-ordures... Outre un nouvel ascenseur, l'immeuble dispose désormais d'un chauffage par pompe à chaleur à gaz. Il était déjà isolé par l'extérieur, mais la laine de verre-bac acier est remplacée par un double revêtement : RPE, puis laine de roche et cassettes en zinc. « On nous parle beaucoup de la nouvelle image extérieure de cet immeuble, explique l'architecte Kamel Isselmane, mais en réalité les travaux les plus importants concernent l'intérieur. »



Avant

Après

Cela dit, la création de nouveaux balcons saillants, en ossature métal, avec des volets coulissants en aluminium laqué dans une gamme de blanc-gris, aux positions aléatoires, confère à l'édifice un rythme particulier. Etant désormais le premier bâtiment "remis à neuf" dans l'alignement de la voie depuis le centre clermontois, il capte le regard et « s'inscrit dans la modernisation de l'avenue, enclenchée depuis plusieurs années, poursuit l'architecte : nous nous devons de contribuer à ce travail d'architecture contemporaine. »

Architecte : Kamel Isselmane, agence Le Compas dans l'œil (Clermont-Ferrand, 63)
Maître d'ouvrage : Ophis
Coût des travaux : 2,9 millions d'euros HT



Le nouvel établissement scolaire de l'agglomération clermontoise

Un "lycée-parc" sur trois plateformes

Dernier grand projet de construction lancé par l'ex-Région Auvergne, le futur lycée à vocation technique de l'agglomération clermontoise est porté par une forte ambition écologique.

À l'est du centre ville clermontois, l'ancien quartier d'Herbet-Saint-Jean est inscrit comme périmètre opérationnel de l'écocité Clermont métropole ; les bâtiments reconstruits sur le site, dont ceux de ce nouvel établissement destiné aux formations techniques dans le domaine de la qualité de vie et du bien-être¹, devront satisfaire à l'objectif Bepos (bâtiment à énergie positive) : produire plus d'énergie qu'ils n'en consommeront. Ils devront présenter un bilan "0% de gaz à effet de serre" (GES) quant à leurs matériaux de construction. Mais encore ?

Pour autant, l'ambition architecturale, urbaine et paysagère n'est certes pas absente du projet des agences Cardète Huet Amsycom et Marcillon Thuilier architectes.

Inscrit au Schéma de cohérence territoriale comme Espace de valorisation et de requalification urbaine prioritaire (EVRUP), le secteur représente une dizaine d'hectares d'un site postindustriel, dont le nouveau lycée doit impulser la reconversion avec une parcelle centrale de 13 500 m². Il s'agit de créer 23 700 m² de planchers pour accueillir 1 200 élèves et les personnels adéquats. S'ouvrant au sud sur une nouvelle voie routière (la rue Jules Verne, qui sera prolongée) et au nord vers un futur parc public, l'opération ne trouve de limites pré-existantes que d'est en ouest : elle s'adossera à l'ouest, "côté ville", à la rue du Charolais, et descendra à l'est vers les quatre voies du boulevard Saint-Jean – elle absorbera la contre-allée du boulevard ainsi que la

boucle routière du passage souterrain vers le centre commercial. La délimitation de l'enceinte de l'établissement restait donc à préciser, en imaginant aussi un contexte urbain en devenir pour ce nouvel îlot.

Un tissu urbain à recoudre

En conservant les caractéristiques topographiques existantes, à savoir trois plateformes nord-sud dont l'altitude décroît d'ouest en est par paliers de 4 mètres, les architectes ont opté pour la création d'un « point de ralliement » central. Ainsi, au niveau intermédiaire, l'entrée principale du lycée, marquée d'un parvis, donne accès au bâtiment de l'externat et du Centre de connaissances et de culture (CCC, ex-CDI) « qui est le pont



La façade d'entrée s'alignera sur la rue Jules Verne, prolongée.

et le translateur entre les différents niveaux », explique l'architecte Philippe Thuilier. Derrière l'édifice en gradins, qui régule ainsi les étages et amorce le gabarit des vastes ateliers le long du boulevard, se déploient les cours basse et haute (au niveau intermédiaire) : celle-ci dessert la demi-pension, l'internat et le foyer des élèves ; celle-là guide vers les différents ateliers en contrebas.

Outre qu'il réduit au minimum les travaux de terrassement, ce parti urbain et architectural offre aussi des opportunités de traitements bien différenciés. À l'ouest, les constructions des onze logements de fonction, agrégés en petits immeubles collectifs, s'alignent sur la rue du Charolais. En dessous de huit mètres de hauteur, « elles s'inséreront bien dans le "grain" que possède la ville dans ce quartier ». Cette première "lanière" nord-sud procède bien d'une "recouture" délicate du tissu urbain. Immédiatement parallèle, une seconde lanière, celle-ci verte et arborée, s'ouvre à une fréquentation piétonne et offre un passage, au nord, vers le futur parc. La limite de l'enceinte du lycée proprement dit se situe au bord est de cette lanière, auquel le bâti-

ment de l'internat se raccroche en R+5.

Il passe en R+6 à l'intérieur de l'enceinte, formant alors le point culminant et le cœur de la cité scolaire, superposé au restaurant, que dessert une galerie sur la cour, et au foyer de vie scolaire implanté dans le socle du bâti. C'est ici que les concepteurs se sont "lâchés" pour proposer un double jeu urbain et pédagogique : les deux cours, haute et basse, s'articulent en un amphithéâtre de plein air, lieu de déambulation mais aussi de manifestations culturelles ou démocratiques ; et une longue galerie couverte, en forme de U, forme une rue étirée à laquelle se connectent tous les espaces de l'établissement, depuis le restaurant et le foyer, à l'ouest, en passant par les salles de cours et jusqu'aux trois ateliers, modules autonomes alignés qui rythment le front bâti sur le boulevard Saint-Jean.

Effets de façades

Dès que fut connue l'exigence de "GES = 0" pour ce lycée, les architectes ont bien sûr pensé au bois, seul matériau permettant de viser cette performance. Si les planchers bas

et les murs de soutènement seront maçonnés, le bois sera abondamment employé aux niveaux supérieurs : charpentes massives, dalles pleines et caissons isolants, murs de remplissage, panneaux d'habillage, extérieurs et intérieurs... « Un bâtiment bois en R+6, tel que celui de l'internat, dans une région classée en risque sismique niveau 3, ce ne sera pas une mince affaire », explique Philippe Thuilier. Le mélèze sera l'espèce principalement employée, avec une vigilance particulière pour privilégier les provenances locales. Mais la pierre n'est pas exclue, plus précisément la lave volcanique, tout aussi locale : « Son bilan GES n'est pas si mauvais quand elle n'est pas traitée, et elle peut être sciée avec peu de perte. » Les architectes travaillent à un système de peaux en applique sur les façades, en jouant de la résille bois et de la pierre sciée, « pour créer un effet de moucharabieh, à la fois protecteur et transparent. » Des façades séduisantes pour ce nouveau lycée qui devrait ouvrir ses portes en 2020.

1. Economie bleue, sécurité, SEN (systèmes numériques), AVP (audiovisuel), coiffure, esthétique.



Architectes : Cardète Huet Amsycom Architecture (Toulouse, 31) mandataire ; Marcellon Thuilier architectes (Clermont-Ferrand, 63) associés

Maître d'ouvrage : Région Auvergne

Coût prévisionnel des travaux : 46 millions d'euros HT
BET : Bigbang, paysagistes (Lyon, 69) ; SNC Lavalin, fluides et structures (Lyon, 69) ; CS2N, économiste (Clermont, 63) ; Pénicaud Green Building, environnement (Paris, 75) ; Gamba, acoustique (Labège, 31) ; TPFI, OPC (Clermont, 63)



Vue du sud-est.

À l'image d'une étoile de mer

En service depuis 1982 à Clermont-Ferrand, le Centre de formation de la police nationale semble avoir été « coulé » sur son site.

Précédant de peu le Père Noël, la lettre arriva le 24 décembre 1978 : le président de la République Valéry Giscard d'Estaing informait le sénateur-maire Roger Quilliot de sa décision d'implanter, à Clermont-Ferrand, les services de formation du ministère de l'Intérieur. Le président voulait ainsi réaffirmer son attachement à l'Auvergne et relancer la décentralisation des grands corps d'État. Pour profiter de l'aubaine, la municipalité mettait à disposition un terrain de 12 hectares situé au nord-ouest de la ville (desservi par les rues Malville et Paul-Diomède).

Près de quatre-vingts concurrents participèrent au concours d'architecture du centre de formation. Clos le 28 décembre 1979, il fut remporté par une équipe parisienne et locale composée des frères Arsène-Henry, d'Évelyne Verdier leur collaboratrice, et de Daniel Mabrut (bientôt rejoint par Hendrick Van den Berg).

Xavier Arsène-Henry (1919-2009) et son frère Luc (1923-1998) étaient des architectes renommés. L'un et l'autre formés à l'École nationale supérieure des beaux-arts, ils dirigeaient depuis 1950 à Paris une grosse agence. Xavier, Second Grand Prix de Rome,



Les terrasses de l'aile sud-est.



Photo: INRP

Vue aérienne du centre de formation

avait rapidement cumulé des fonctions importantes (architecte-urbaniste en chef de ZUP et de villes, professeur, etc.). Partisans de l'architecture moderne industrialisée, les frères Arsène-Henry comptaient à leur actif de très nombreuses réalisations, notamment des grands ensembles et des tours de bureaux. Toutefois, à la fin des années 1970, leur agence ne regroupait plus que quelques collaborateurs.

Epouser le relief

Désireux de s'associer à un confrère auvergnat pour le concours du centre de formation, les frères Arsène-Henry contactèrent Daniel Mabrut. Diplômé en 1970 (après des études à Clermont-Ferrand conjuguées à un emploi dans l'agence de Jean Bossier), Daniel Mabrut était notamment architecte-conseil du département du Puy-de-Dôme. Il accepta l'offre des frères Arsène-Henry en obtenant de contribuer pleinement à l'élaboration du projet.

Le terrain d'implantation s'avérait assez ingrat. De forme irrégulière, présentant une pente non négligeable (près de 7 %), il était aux trois quarts bordé par des maisons et une petite barre d'habitation. Tout autour s'étalait une urbanisation diffuse ponctuée de quelques immeubles. Fidèles à leurs idées, Xavier et Luc Arsène-Henry envisageaient de proposer pour le centre de formation une ou deux tours. Daniel Mabrut, appuyé par Évelyne Verdier, les convainquit d'adopter un tout autre parti. Il imagina un édifice qui devait se « couler » dans le site. Il s'agissait de ne pas créer dans ce « contexte urbain distendu [...] un accident architectural rejeté comme un corps étranger ».

Passionné de navigation à voile, Daniel Mabrut puisa son inspiration dans la forme souple et géométrique d'une étoile de mer posée sur un rocher. Le bâtiment comporte en effet des « branches



L'extrémité en « proue de navire » de l'aile sud.



L'avant-corps triangulaire et vitré du hall d'entrée principal (rue Paul-Diomède).

issues d'un centre » et qui « s'abaissent à leurs extrémités en se décalant ». Ce plan exploite au mieux l'étendue et la forme de la parcelle. Excluant toute massivité, il génère des dispositions très variées et une décomposition des volumes. Il ménage des cours et des vues ouvertes (proches et lointaines), il permet aussi de bien isoler les différentes fonctions (administration, formation, hébergement et restauration, services techniques). Ainsi, avec les niveaux organisés en escalier et les volumes échelonnés des terrasses et des toits, le bâtiment épouse littéralement le relief (même si le terrain fut profondément creusé pour les accès au sous-sol).

Des ailes en proue

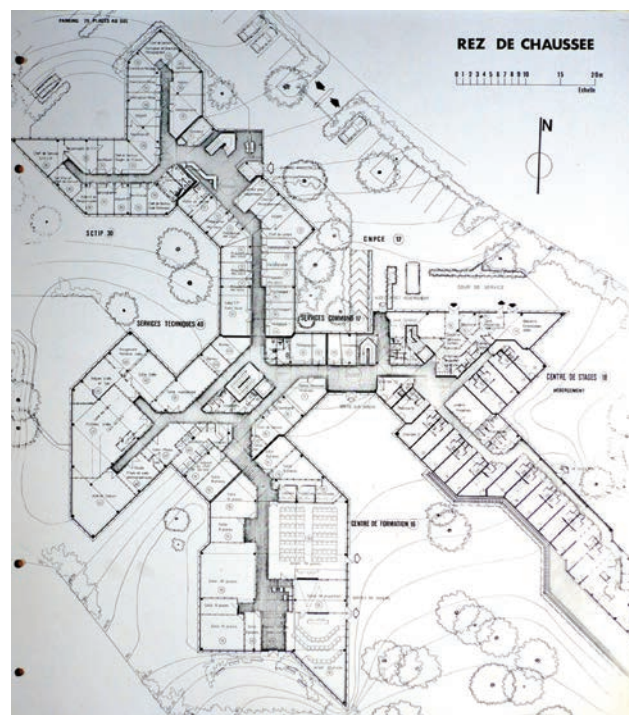
S'agissant d'un équipement dépendant d'un ministère peu enclin à la fantaisie, un tel parti était culotté. Il présentait cependant bien des avantages, dont celui d'autoriser une construction par tranches (des extensions furent prévues dès l'origine). Certaines caractéristiques étonnent encore, par exemple le réseau un peu labyrinthique des couloirs coudés et ponctués de petits escaliers, les bureaux ouvrant sur des terrasses de détente, les pièces de plan irrégulier ou triangulaire (une rareté pour un édifice administratif !). Mais c'est surtout l'aspect extérieur – très typé « fin des années 1970 - début des années 1980 » – qui s'avère remarquable. Grâce à un jeu d'angles et de décrochements, les volumes savamment articulés dialoguent avec leur environnement, tant naturel que bâti. En contrepoint, les fenêtres en bandeau continu et des panneaux préfabriqués en béton blanc crème soulignent les horizontales et les verticales. L'effet est maximal aux extrémités des ailes, qui s'avancent telles des proues de navire.

Comment ne pas évoquer, au regard de cette œuvre, l'usine B & C de Fontenay-le-Comte (1967-1972) et la Cité des étoiles de Givors (1974-1979) ? Le premier édifice, de plan « en étoile », avec fenêtres continues et extrémités pointues, fut conçu par un maître de l'abstraction lyrique, le peintre Georges Mathieu (assisté par l'architecte Raymond Eparaud). La Cité de Givors, réalisation majeure de l'architecte Jean Renaudie, propose aussi un jeu sur le triangle plus ou moins aigu. Mais, contrairement à l'usine B & C qui s'étale sans obstacle sur un terrain plat, la cité de Givors s'étage au flanc d'une colline. Rappeler le lyrisme de l'une, l'harmonieux rapport au relief et au paysage de l'autre, permet de souligner deux des qualités majeures de l'architecture du centre de formation de la police nationale.

*Christophe Laurent, historien de l'architecture
(Remerciements à Daniel Mabrut)*



L'escalier métallique en échelle-de-perroquet du hall d'entrée principal.

Plan du rez-de-chaussée, 1980 (1^{re} tranche, avant l'extension de l'aile sud-est).

Institut national de la formation de la police nationale (nom actuel)

Projet : 1979-1980 ; mise en service : 1982

Architectes : Xavier et Luc Arsène-Henry, Evelyne Verdier, Daniel Mabrut, Hendrick Van den Berg



**Vous ouvrir
de nouveaux horizons**

Acteur de la qualité de vie au quotidien,
COLAS Rhône-Alpes Auvergne réalise
les infrastructures d'un futur plus serein.



Agence de GERZAT
4 Rue André Marie Ampère
63360 GERZAT
Tél : 04 73 69 96 30

Agence de LEMPDES
7 Avenue de l'Europe
63370 LEMPDES
Tél : 04 73 83 08 55

www.colas.com

JALICOT

CARRIÈRE DE CHATEAUGAY

**DÔME
GRANULATS**

LES GRAVANCHES
CLERMONT-FD

**CARRIÈRE
DU PUY-DE-MUR**

DALLET

**Matériaux routiers, pour VRD,
Terrassements, Réseaux**

Recyclage déblais BTP

Déblais inertes

Sable, Mélange pour béton

**Siège social
21 allée Evariste Galois
La Pardieu
63170 AUBIERE**

T/ 04 73 44 24 00 – F/ 04 73 44 24 10



Réseau Centre-Est Granulats

Professionnels de l'énergie
au service de votre confort
et de vos économies.

MC2
Prestataire d'Economies d'Energie

**chauffage
sanitaire
isolation**

21 rue Isaac Newton
63100 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 74 61 00
www.sarimc2.fr



**LCL PARTENAIRE
DES ARCHITECTES**

**VENEZ DÉCOUVRIR
NOS OFFRES
DE BIENVENUE**



DEMANDEZ PLUS À VOTRE BANQUE

Crédit Lyonnais - SA au capital de 1 847 860 375 € - Société de courtage d'assurance inscrite sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001 878. Siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - SIREN 954 509 741 - RCS Lyon. Pour tout courrier : LCL, 20 Avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex.

INFORMATIONS ET CONDITIONS

Agence LCL de Chamalières - 2 place Charles de Gaulle - 63400 CHAMALIÈRES
Contact : Remy BOURROUSSE - Tél : 04 73 31 92 57
mail : remy.bourrousse@lcl.fr

Architecte en terre crue

Terrienne, terrestre ou terraphile ? Pas encore dénommée ni homologuée, la spécialité à laquelle se consacre Céline Charrier, jeune architecte, peut répondre aux demandes actuelles pour des constructions saines.

Après une première expérience professionnelle d'architecte d'intérieur, Céline Charrier aborde les techniques de construction écologique au cours de ses études à l'École d'architecture de Clermont-Ferrand, particulièrement auprès des architectes Luc Breuillé et Yves Perret. « Je me suis notamment intéressée au torchis et à la restauration du petit patrimoine rural. Mon travail de fin d'études portait sur la construction en paille, et j'ai découvert autour du Parc des Volcans, qui gère un chantier participatif dédié à l'écoconstruction, tout un réseau d'autoconstructeurs. »

Déjà intéressée pour fournir un accompagnement technique à des particuliers, Céline intervient ensuite sur plusieurs chantiers de construction en matériaux naturels, surtout en chanvre et en paille : « Comme pour la terre aujourd'hui, il a fallu du temps, face aux difficultés d'homologation des produits, et des questions d'assurance qui en découlent, avant que ces techniques parviennent à une certaine reconnaissance. » En l'occurrence, l'encouragement vient avec un bâtiment en béton de chanvre auquel elle collabore à Saint-Babel (63), et qui est sélectionné en 2009 pour la manifestation régionale "Ma maison Ma planète". Céline part ensuite en Espagne, pour compléter sa formation auprès de Bill et Athena Steen¹, spécialistes de la construction en paille et en terre crue. Elle se spécialise alors sur ce dernier matériau, au sujet duquel elle ne tarit pas...

Écolo-économico-esthétique...

« On l'utilise surtout en enduits intérieurs, par exemple sur les maisons en paille, mais peu en construction. » Sensibilisée au pisé par l'architecte Jacky Jeannet, elle souligne que cette technique de construction reste, en France, circonscrite à certains territoires précis de l'Allier, du Livradois, du Dauphiné... Céline s'est surtout orientée vers l'usage de la terre crue en restauration et réhabilitation de bâtiments anciens – actuellement sur différents chantiers en Haute-Loire. Avantages, inconvénients ?

Elle commence par le négatif : « D'abord le très long temps de séchage – au mieux un mois, au pire un an en milieu très humide. Il faut donc prévoir des chantiers à la belle saison, des protections contre la pluie, etc. Ensuite, c'est très difficile de mécaniser ce travail, et encore plus de l'industrialiser. » Chaque type de terre, selon sa composition, nécessite plus ou moins

d'ajout de sable, ou de liant, à savoir l'argile pour des enduits de finition. Et comment adapter des machines au tamisage de terres toujours différentes ?

« Aujourd'hui, on voit arriver sur le marché des terres "prêtes à l'emploi", pré-tamisées, avec adjonction de fibres anti-fissures, etc., à l'Isle d'Abeau² ou au Japon, utilisées comme produits de luxe, ce n'est pas mon objectif... » Le sien est bien de faire valoir les avantages de ce matériau économique et écologique : disponible à proximité sans impact sur l'environnement, moins agressif que la chaux, sain car « il est perspirant, intégré au site puisqu'il en sort, très vivant, esthétique car on peut jouer sur des terres de teintes différentes, créer des effets marbrés... Elle absorbe les odeurs, les ondes et l'humidité – même dans une salle de bains, tant qu'on ne la détrempe pas... On peut d'ailleurs la peindre à l'eau. » Pour en découvrir tous les secrets et les vertus, on peut aussi s'adresser à Céline, titulaire depuis peu d'un agrément de formatrice-accompagnatrice.

1. Voir le site <http://www.caneloproject.com/>
2. Voir les sites <https://terrepaille.fr/> et <http://craterre.org/>



Céline Charrier



Création d'une fenêtre de type meurtrière



Argiles beige de Saint-Germain Lembron et verte de Haute-Loire



Application d'un mortier d'argile, de sable et de paille : il permet de charger en une passe jusqu'à 10 cm d'épaisseur et peut être sculpté, à la différence d'un enduit.

Contact

6 rue de la Motte
63340 Saint-Germain Lembron
Tél : 06 08 47 77 53
celinecharrier63@yahoo.fr

À NOS LECTEURS

L'équipe d'*Auvergne Architectures* a décidé de "passer la main" après ce n° 67.

Pourquoi cet arrêt ? Cette revue fonctionne avec un comité de rédaction¹ composé d'architectes volontaires, bénévoles ; des professionnels y participent également : journalistes, maquettiste, coordinateur. Dans ce comité, les décisions éditoriales appartiennent aux architectes, dont le rédacteur en chef : choix des sujets, de leurs longueurs, de leurs angles de traitement, etc., que les journalistes s'appliquent à réaliser. Ces architectes¹, qui n'écrivent que rarement, n'ont ici pas d'ambition d'auteurs ni de magnats de la presse. Il leur plaît simplement de se réunir pour parler, plusieurs matinées par numéro, de l'architecture produite par leurs collègues, voisins d'Auvergne, et aussi d'autres qui viennent y travailler parfois.

Parler et débattre d'architecture, en avalant chaque fois une trentaine d'articles qu'il s'agit de corriger, de peaufiner à plusieurs, avec cet effort-plaisir particulier de s'arracher à son propre projet pour plonger dans ceux des autres : la moitié d'entre eux fait cela depuis le début, en 1990, les autres sont venus et restés, depuis longtemps. Chacun a pris sa place et sa tâche, entre revue de presse, signalements enflammés de telle œuvre ou telle opération, points de vues compétents sur le monde qui bâtit dans la région – ou parfois bien plus loin... –, débats sur des images, avis de vieux sage, sourcils froncés sur tout boîtement grammairien, syntaxique ou orthographique... Jusqu'à ce que le rédacteur en chef, attentif aux accords et aux divergences,

boucle encore le dernier tour de table en synthèse ou en tranchant, c'est selon... L'envie et la rigueur, l'ouverture et l'heure du bouclage, l'intérêt pour tout projet sans critère d'importance financière, et l'effort permanent de sortir de l'agglomération clermontoise pour aller voir se construire le meilleur des territoires auvergnats... Voilà 67 fois que ça marche, pourquoi cesser ?

Faite par des architectes et en partie financée par eux, à travers leur Ordre, *Auvergne Architectures* a toujours voulu s'adresser aussi aux non architectes ; source d'information interne à la profession, elle s'est également située comme son relais vers un plus large lectorat ; c'est peut-être une deuxième explication d'une longévité inattendue². Mais il en est une autre qui fut essentielle, pendant plus de vingt ans : le soutien collectif et permanent du Conseil de l'Ordre. Les dernières années ont vu fondre, dans les pages d'*Auvergne Architectures*, l'espace dédié à la publicité : situation difficile pour les finances ordinaires, obligées de compenser. En 2014, simultanément à une refonte de sa maquette, la revue a donc réduit ses coûts de fabrication et son rythme de parution, de 3 à 2 numéros par an. Plus récemment, de nouvelles modalités doivent permettre d'abaisser encore la part de financement à la charge de l'Ordre. Ces démarches ont été entièrement menées par notre rédacteur en chef, Roland Ondet.

Simultanément, l'Ordre lui-même doit s'intégrer à une nouvelle structure, le futur Conseil de l'Ordre d'Auvergne Rhône Alpes, à l'échéance de la fin 2017. Nous estimons depuis un certain temps que les demandes du comité de rédaction à l'Ordre n'ont pas eu de réponses satisfaisantes, et que ses souhaits n'ont pas été pris en compte,

parfois jusqu'à la négligence et à des manifestations irrespectueuses. Une bonne partie de l'équipe, dont la seule rémunération a été, pendant 25 ans, la reconnaissance d'un travail plutôt bien fait, a donc choisi de se retirer, sans volonté aucune de sabotage mais plutôt par constat de la fin d'une osmose. Nous pensons tous qu'il serait opportun qu'une orientation de fond soit enfin débattue et prise collectivement quant à la prolongation, l'arrêt ou une éventuelle redéfinition intelligente de la revue dans ce nouveau contexte. Voilà pourquoi, aujourd'hui, nous "levons le crayon", que d'autres reprendront : bonne chance à eux et à l'architecture de qualité, en Auvergne et ailleurs.

Signataires :

Jean-Claude Collet, Christine Descœur, Claude Maitrias, Anne Montrieul, Roland Ondet, architectes ; Denis Couderc, journaliste et Hervé de Bussac, coordinateur.

1. Autour de Roland Ondet, rédacteur en chef, et outre Jean-Paul Lanquette, chroniqueur permanent, les autres architectes du comité de rédaction ont d'abord été Jean-Claude Collet, Christine Descœur, Jean-Pierre Espagne, puis au fil des années Anne Montrieul, Antoine Bruhat, Claude Maitrias, plus récemment Claire Serin et Joëlle Lechuga.

2. On se reportera aux pages 16-17 d'*Auvergne Architectures* n° 65 (juin 2015), qui constitue une forme de bilan de la revue par son comité de rédaction, et à l'éditorial de Roland Ondet dans le n° 50 (janvier 2010).

7^{ÈME} SENS

LA PASSION DE L'IMAGE ET DU SON

Distribution du son et de l'image dans l'habitat

Show Room

68 av du Midi à Cournon



sur rendez vous

au 04 73 31 74 44

mardi au vendredi : 14h30 -18h

samedi : 10h -12h & 14h -18h30

f 7EME SENS

t 7emeSENS_mag



7emesensmag.com



Avec EACS, mettez la nature au service de votre assainissement !

EACS est un bureau d'études en assainissement, adhérent de la CNATP. Il assure des missions de conception et d'expertise auprès des Collectivités, des Architectes, des Notaires et des Particuliers.



EACS
22 rue de la Poste - 63720 ENNEZAT
Tél. : 04 73 63 98 83 - 06 84 71 52 95
Courriel : contact@eacs-auvergne.com



Hôtel de Région - Architecte : Bruno Mader (75) - Architecte associé : Atelier 4 (63)



SYLVA CONSEIL
CLERMONT-FERRAND

66 rue des Courtiaux
63000 CLERMONT-FERRAND
T : 04.73.26.30.77
F : 04.73.27.29.81

SYLVA CONSEIL PARIS

10 bis rue Bisson
75011 PARIS
T : 01.43.73.56.45

Mail : sylva-conseil@wanadoo.fr
Site : www.sylva-conseil.fr



ITC

INGÉNIERIE ET TECHNIQUE
DE LA CONSTRUCTION

INGÉNIERIE ÉTUDES TECHNIQUES

- Bâtiments tertiaires
- Bâtiments industriels
- Ouvrages d'Art - Génie civil
- Béton - Béton précontraint
- Charpente Acier - Bois
- Études parasismiques
- VRD

DIRECTION DE TRAVAUX

Parc Technologique de la Pardieu
9, rue Louis Rosier - CS 30021
63000 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 26 58 58
www.itc-be.fr



CS2N

economie
DE LA CONSTRUCTION

BUREAU D'ÉTUDES STÉPHANE NIGGLI

38 Rue Niel
63100 Clermont-Ferrand

Tel. : 04 73 91 93 93

Fax : 04 73 91 93 94

Mail : contact@cs2n.fr



Économistes de la construction

contact@agenceexeco.com

04 73 96 86 97

78 bis, rue de Brioude
63500 ISSOIRE

betmi

 s.a.s.

Bureau d'Etudes Tehniques

Béton armé - Charpente bois - Charpente métallique

15, avenue des Frères Montgolfier - Zac des Ribes - 63170 Aubière

Tél. : 04 73 26 05 48 - Télécopie : 04 73 27 24 42

E-mail : bet.betmi@wanadoo.fr

Bureau d'études techniques bâtiment Tous corps d'état

- Structure
- Fluides / HQE
- Electricité / SSI
- Voiries Réseaux Divers
- Cuisine Collective / Buanderie
- Economie de la construction
- OPC
- BIM



Euclid met vos projets en lumière

10, rue Becquerel - 63110 Beaumont contact@euclid-fr.com
Tél. : 04 73 26 79 60 - Fax : 04 73 27 68 77 www.euclid-fr.com



observatoire des concours

LIEU	PROJET	MAITRE D'OUVRAGE	DATE SEL. & RPTS CR	EQUIPES RETENUES	DATE SEL. LAUREAT & REPRESENTANTS CR	LAUREAT JURY	COUT TRAVAUX
ISSOIRE	Création d'une nouvelle école de musique	Issoire Communauté	22/10/2015 Paul SAINTENAC	FABRE/SPELLER (63) CARLES HEBRAS MAITRIAS (63) ATELIER 4 (63)	10/03/2016 Paul SAINTENAC	ATELIER 4 (63)	3,85 M € H.T.
ROYAT	Construction d'un ECP et d'une Ecole de Musique, Danse et Théâtre	Mairie de Royat	07/10/2015 Claire SERIN	COULON CR ET ON ARCHEPEL	26/01/2016 Claire SERIN	CR ET ON (38)	3,42 M € HT
YZEURE	Extension/reconstruction de la Maison d'Accueil Spécialisée "Le Belvédère"	Centre Hospitalier Moulins Yzeure	16/11/2015 Bernard COURANT	TRINH & LAUDAT CRR CHABANNE GPAA DMA + ACTIO	29/03/2016 Bernard COURANT	CRR (63)	
AMBERT	Réhabilitation de la piscine	Commune d'Ambert	16-déc-15 Eric BOUDET	CHM (63) MBA (63) AA GROUP (42) ATLAS (42)) BROISSAND (75)	05/04/2016 Eric BOUDET	MBA (63)	2,5 M € HT
RIOM	Construction d'un cinéma	RIOM COMMUNAUTE	27/04/2016 Joëlle LECHUGA Andrée MENIS-LERNER	K ARCHITECTURES ARTE/SASU ARCHITECTURE GODLEWSKA MARIA	17/06/2016 Joëlle LECHUGA Andrée MENIS-LERNER	K ARCHITECTURES (75)	2,4 M€ HT

carnet

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères et consœurs récemment inscrits à notre Tableau :

Pierre FONLUPT	Benoit MEUNIER	Albane BERGER
Lidia GOLAN NEUMANN	Marion MAZEYRAT	Anne-Claire BERR
Christophe PERICHON	Gautier TERRISSE	Jean-Charles ROCHER
Celine MULOT	Sabrina ROCHE	
Laurent JOUVE	Florent DOUX	

Toutes nos félicitations à
Eugène CHIOFOLO et
Jean-Claude COLLET
pour l'honorariat de la profession

DISCOVERY SPORT

L'AVENTURE ?
C'EST DANS NOTRE ADN.



ABOVE & BEYOND



À PARTIR DE 399 €/MOIS⁽¹⁾ SANS APPORT

Location Longue Durée sur 37 mois et 30 000 km maximum - Entretien et garantie inclus

Barrat Automobiles - Prestige Cars. Z.A. des Ribes - Rue des Frères Montgolfier 63170 Aubière. 04 73 74 60 40. landrover.fr/clermont

ABOVE AND BEYOND : Franchiser de nouveaux horizons. Consommation mixte Norme CE 1999/94 (L/100km) : de 4,7 à 8,3 - CO₂ (g/km) : de 123 à 197.

(1) Exemple pour un Discovery Sport Mark II eD4 150ch e-Capability Pure au tarif constructeur recommandé du 20/04/2016, en location longue durée sur 37 mois et 30 000 km maximum, soit 37 loyers mensuels de 399 € incluant les prestations entretien et garantie. Offre non cumulable valable jusqu'au 30/09/2016 et réservée aux particuliers dans le réseau Land Rover participant. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Land Rover Financial Services, nom commercial de FCA Fleet Services France, SAS au capital de 3 000 000 € - 6 rue Nicolas Copernic ZA Trappes-Elancourt 78190 Trappes - 413 360 181 RCS Versailles. Courtier en assurance enregistré à l'ORIAS n° 08045147 (www.orias.fr). La prestation d'assistance est garantie et mise en œuvre par Europ Assistance, entreprise régie par le code des assurances. Modèle présenté : Discovery Sport Mark II TD4 150ch HSE Luxury BVM6 avec options : 840 € / mois sans apport. RCS MONTLUÇON 403 222 029.

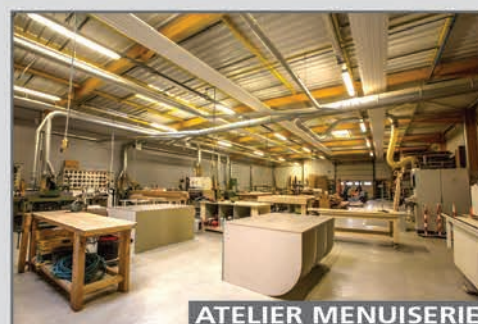
Vous aussi, venez transformer l'essai !



MORGAN PARRA



Depuis 30 ans,
l'entreprise **VERIFERME**
rénove et **bâ**tit
sur l'ensemble de la région.



**Zone Artisanale Les Charmes - 14 rue des Frères Gardise
63200 MÉNÉTROL
TÉL. 04 73 63 09 95 - contact@veriferme.fr**

AUNOBLE

INDUSTRIE

Tuyauterie industrielle - Génie climatique - Installations sanitaires



AUNOBLE INDUSTRIE SAS
13 rue des Frères Lumière - 63100 CLERMONT-FERRAND
TEL. 04 73 92 24 92 - accueil@ aunoble-industrie.fr

La Ville de Clermont-Ferrand construit son avenir culturel avec le lieu identitaire de la Comédie de Clermont/Scène Nationale.

Ouverture
Sept. 2019



“ Un projet d’exception imaginé par Eduardo Souto de Moura, prix Pritzker 2011. ”